



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-13051>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-13051**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord cadre multi attributaires à bons de commande et à marchés subséquents pour l'entretien et l'aménagement des bâtiments de la CAMVS : Charpente, couverture, menuiserie bois, métallerie, serrurerie, vitrerie et miroiterie

Description : Accord cadre multi attributaires à bons de commande et à marchés subséquents pour l'entretien et l'aménagement des bâtiments de la CAMVS : Charpente, couverture, menuiserie bois, métallerie, serrurerie, vitrerie et miroiterie

Identifiant de la procédure : deb2e2eb-6571-4e77-923b-bdc9318b7828

Avis précédent : e3ccf09a-bdcc-424c-84f1-21358300c94c-01

Identifiant interne : AC24.11

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Accord cadre multi attributaires à bons de commande et marchés subséquents pour des travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments de la CAMVS - Charpente, couverture, menuiserie bois, métallerie, serrurerie, vitrerie et miroiterie

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45261100 Travaux de charpente

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45261210 Travaux de couverture

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Le montant maximum du lot 1 est fixé à 150 000 Euros HT par période de 12 mois, Le montant maximum du Lot 2 est fixé à 440 000 Euros HT par période de 12 mois, Ces montants resteront identiques pour les périodes de reconduction.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 590,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Cette nouvelle procédure est une relance pour donner suite à plusieurs lots déclarés sans suite de l'AC24.05 mais ne relevant pas de l'infructuosité. Conditions d'attribution des bons de commande Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur. Les 3 titulaires se verront attribuer les bons de commande dans les conditions suivantes : Méthode dite « en cascade », qui consiste à faire appel en priorité aux titulaires les mieux-disants. Dans cette hypothèse, nous contactons le titulaire dont l'offre a été classée première. Si celui-ci n'est pas en mesure de confirmer dans un délai de 72h sa capacité à répondre dans les délais exigés, nous pourrons nous adresser au titulaire dont l'offre a été classée deuxième et ainsi de suite. La CAMVS procédera de la manière suivante : Etape 1 : Contacter l'entreprise classée 1ere par mail pour confirmer ou non sa capacité à répondre au besoin dans le délai d'exécution ou à la date mentionnée. Si retour positif, par retour de mail, dans les 72h (en jours ouvrés), la CAMVS et l'entreprise doivent être disponibles pour une rencontre sur le site de la prestation ; Si retour négatif, par retour de mail, ou absence de retour de l'entreprise dans le délai de 72h (en jours ouvrés), la CAMVS contactera l'entreprise classée 2ème . Etape 2 : Après confirmation par l'entreprise de sa capacité à répondre et /ou après la visite sur le site, l'entreprise dispose d'un délai de 48h pour transmettre son devis par mail. Si retour du devis dans le délai exigé, la CAMVS réalisera le bon de commande ; Si absence de retour de devis dans le délai exigé, la CAMVS contactera l'entreprise classée 2ème Etape 3 : Suite à la transmission du bon de commande par mail de la CAMVS, l'entreprise devra réaliser la prestation selon le délai d'exécution ou la date d'intervention mentionnée. La même démarche sera appliquée pour le candidat classé 3ème. Conditions d'attribution des marchés subséquents Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence des titulaires des lots correspondants à l'objet du marché subséquent. Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin. Lesdits titulaires doivent déposer une offre à chaque remise en concurrence préalable dans les conditions suivantes : L'offre devra être remise avant la date et heure limite fixées par le règlement de consultation propre au marché subséquent et qui sera transmis par le biais de la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com Aucun envoi papier ne sera autorisé dans le cadre de la remise d'une offre pour les marchés subséquents Les critères retenus pour l'attribution des marchés subséquents sont pondérés de la manière suivante : - Prix des prestations entre 50% et 70% - Valeur technique entre 5% et 50% - Délai d'exécution entre 0 et 50% L'accord-cadre étant passé selon la procédure de l'appel d'offre, les négociations ne seront pas autorisées dans le cadre des marchés subséquents.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Travaux de charpente, couverture

Description : Travaux de charpente, couverture

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45261100 Travaux de charpente

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45261210 Travaux de couverture

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat sera signé pour une première durée de 12 mois à compter de sa notification, il pourra être renouvelé 3 fois 12 mois soit pour une durée globale de 48 mois. Conditions d'attribution des bons de commande Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur. Les 3 titulaires se verront attribuer les bons de commande dans les conditions suivantes : Méthode dite « en cascade », qui consiste à faire appel en priorité aux titulaires les mieux-disants. Dans cette hypothèse, nous contactons le titulaire dont l'offre a été classée première. Si celui-ci n'est pas en mesure de confirmer dans un délai de 72h sa capacité à répondre dans les délais exigés, nous pourrions nous adresser au titulaire dont l'offre a été classée deuxième et ainsi de suite. La CAMVS procédera de la manière suivante : Etape 1 : Contacter l'entreprise classée 1ere par mail pour confirmer ou non sa capacité à répondre au besoin dans le délai d'exécution ou à la date mentionnée. Si retour positif, par retour de mail, dans les 72h (en jours ouvrés), la CAMVS et l'entreprise doivent être disponibles pour une rencontre sur le site de la prestation ; Si retour négatif, par retour de mail, ou absence de retour de l'entreprise dans le délai de 72h (en jours ouvrés), la CAMVS contactera l'entreprise classée 2ème . Etape 2 : Après confirmation par l'entreprise de sa capacité à répondre et/ou après la visite sur le site, l'entreprise dispose d'un délai de 48h pour transmettre son devis par mail. Si retour du devis dans le délai exigé, la CAMVS réalisera le bon de commande ; Si absence de retour de devis dans le délai exigé, la CAMVS contactera l'entreprise classée 2ème Etape 3 : Suite à la

transmission du bon de commande par mail de la CAMVS, l'entreprise devra réaliser la prestation selon le délai d'exécution ou la date d'intervention mentionnée. La même démarche sera appliquée pour le candidat classé 3ème. Conditions d'attribution des marchés subséquents Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence des titulaires des lots correspondants à l'objet du marché subséquent. Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin. Lesdits titulaires doivent déposer une offre à chaque remise en concurrence préalable dans les conditions suivantes : L'offre devra être remise avant la date et heure limite fixées par le règlement de consultation propre au marché subséquent et qui sera transmis par le biais de la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com Aucun envoi papier ne sera autorisé dans le cadre de la remise d'une offre pour les marchés subséquents Les critères retenus pour l'attribution des marchés subséquents sont pondérés de la manière suivante : - Prix des prestations entre 50% et 70% - Valeur technique entre 5% et 50% - Délai d'exécution entre 0 et 50% L'accord-cadre étant passé selon la procédure de l'appel d'offre, les négociations ne seront pas autorisées dans le cadre des marchés subséquents.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique selon les sous critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui exécute le paiement : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Travaux de menuiserie bois, métallerie, serrurerie, vitrerie et miroiterie

Description : Travaux de menuiserie bois, métallerie, serrurerie, vitrerie et miroiterie

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45441000 Travaux de vitrerie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché sera signé pour une première durée de 12 mois à compter de sa notification, il pourra être renouvelé 3 fois 12 mois soit pour une durée totale de 48 mois Conditions d'attribution des bons de commande Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur. Les 3 titulaires se verront attribuer les bons de commande dans les conditions suivantes : Méthode dite « en cascade », qui consiste à faire appel en priorité aux titulaires les mieux-disants. Dans cette hypothèse, nous contactons le titulaire dont l'offre a été classée première. Si celui-ci n'est pas en mesure de confirmer dans un délai de 72h sa capacité à répondre dans les délais exigés, nous pourrions nous adresser au titulaire dont l'offre a été classée deuxième et ainsi de suite. La CAMVS procédera de la manière suivante : Etape 1 : Contacter l'entreprise classée 1ere par mail pour confirmer ou non sa capacité à répondre au besoin dans le délai d'exécution ou à la date mentionnée. Si retour positif,

par retour de mail, dans les 72h (en jours ouvrés), la CAMVS et l'entreprise doivent être disponibles pour une rencontre sur le site de la prestation ; Si retour négatif, par retour de mail, ou absence de retour de l'entreprise dans le délai de 72h (en jours ouvrés), la CAMVS contactera l'entreprise classée 2ème . Etape 2 : Après confirmation par l'entreprise de sa capacité à répondre et/ou après la visite sur le site, l'entreprise dispose d'un délai de 48h pour transmettre son devis par mail. Si retour du devis dans le délai exigé, la CAMVS réalisera le bon de commande ; Si absence de retour de devis dans le délai exigé, la CAMVS contactera l'entreprise classée 2ème Etape 3 : Suite à la transmission du bon de commande par mail de la CAMVS, l'entreprise devra réaliser la prestation selon le délai d'exécution ou la date d'intervention mentionnée. La même démarche sera appliquée pour le candidat classé 3ème. Conditions d'attribution des marchés subséquents Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence des titulaires des lots correspondants à l'objet du marché subséquent. Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin. Lesdits titulaires doivent déposer une offre à chaque remise en concurrence préalable dans les conditions suivantes : L'offre devra être remise avant la date et heure limite fixées par le règlement de consultation propre au marché subséquent et qui sera transmis par le biais de la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com Aucun envoi papier ne sera autorisé dans le cadre de la remise d'une offre pour les marchés subséquents Les critères retenus pour l'attribution des marchés subséquents sont pondérés de la manière suivante : - Prix des prestations entre 50% et 70% - Valeur technique entre 5% et 50% - Délai d'exécution entre 0 et 50% L'accord-cadre étant passé selon la procédure de l'appel d'offre, les négociations ne seront pas autorisées dans le cadre des marchés subséquents.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique dont les sous critères sont détaillés dans le règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui exécute le paiement : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 890,000 Euro

Valeur approximative des accords-cadres : 890,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 150,000 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 150,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RAMERY

Offre :

Identifiant de l'offre : offreducandidat1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : RAMERY

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 150,000 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 150,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FREHAUT

Offre :

Identifiant de l'offre : offreducandidat2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : FREHAUT

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 150,000 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 150,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FranceEtancheitéDétection

Offre :

Identifiant de l'offre : Offreducandidat3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : FranceEtancheitéDétection

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 440,000 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 440,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DirectMaintenance

Offre :

Identifiant de l'offre : offreducandidat4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : DirectMaintenance

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Numéro d'enregistrement : 20004339600015

Adresse postale : 1 Place du Pavillon BP 50234

Ville : Maubeuge

Code postal : 59603

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : marches-publics@amvs.fr

Téléphone : +33 0327530100

Télécopieur : +33 0327530110

Adresse internet : <https://agglomaubeugevaldesambre.fr>

Profil de l'acheteur : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 17590003400026

Adresse postale : 5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039

Ville : Lille

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : +33 0359542342

Télécopieur : +33 0359542445

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : RAMERY

Numéro d'enregistrement : 36920001900031

Ville : ERQUINGHEM

Code postal : 59193

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : FREHAUT

Numéro d'enregistrement : 42334855600014

Ville : AVESNELLES

Code postal : 59440

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : FranceEtancheitéDétection

Numéro d'enregistrement : 39794322600019

Ville : Maubeuge

Code postal : 59600

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0006

Nom officiel : DirectMaintenance

Numéro d'enregistrement : 88951533400023

Ville : DOUVRIN

Code postal : 62138

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 985be27d-6a40-4022-a166-7b9f427c7502 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/02/2025 à 14:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/02/2025